

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 10 novembre 2015 portant annulation de l'arrêté du 4 août 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne dans le corps des ingénieur(e)s d'études de 2^e classe du ministère de la culture et de la communication

NOR : *MCCB1524345A*

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 10 novembre 2015, les concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieur(e)s d'études de 2^e classe ouverts au titre de l'année 2015 par arrêté du 4 août 2015 sont annulés.

Les candidatures adressées au service interacadémique des examens et concours (SIEC) sont invalidées.